

ANNEXE I

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE PROGRAMME DE PARTICIPATION POUR 2020-2021

à soumettre, par les pays d'Afrique, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement au plus tard le 28 février 2020

et par les **autres pays éligibles et les ONG en partenariat officiel** avec l'UNESCO au plus tard le 31 mai 2020.

Le demandeur doit s'assurer que toutes les informations requises ci-dessous ont été fournies.

1. Demande présentée par :

Nom du pays :

ALGERIE

Nom de l'ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO (nom complet et sigle)

Commission nationale algérienne pour l'éducation, la science et la culture

2. Titre du projet et lieu d'exécution :

Titre du projet :

Mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'indicateur ODD6.4. 2 « Niveau du stress Hydrique » Méthodologie et calcul

Lieu d'exécution : Alger

Date d'exécution du projet : Novembre 2020

Date d'achèvement du projet : Décembre 2021

Rang de priorité (de 1 à 7) :

À noter que les premières approbations sont attendues à partir de mai 2020 pour l'Afrique, les PMA et les PEID et juillet 2020 pour tous les autres pays éligibles et les ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO

3. Type d'assistance demandée :

Indiquer uniquement la contribution financière demandée à l'UNESCO

Type d'assistance

Contribution financière

Mise en œuvre par les bureaux hors Siège de l'UNESCO

Type d'assistance (Répartition budgétaire) <i>Indiquer uniquement la contribution financière demandée à l'UNESCO</i>	En US\$
Conférence, réunion, services de traduction et d'interprétation, frais de voyage des participants, services de consultants et tous autres services jugés nécessaires d'un commun accord (n'incluant pas le personnel de l'UNESCO)	-
Séminaire et cours de formation	2000
Matériel et équipement	20 000
Bourse d'études et de perfectionnement	-
Spécialiste et consultant – hors dépenses de personnel	4000
Publications, périodiques, documentation, traduction et reproduction	-
Total	26 000

4 (a) Description du projet :

Décrire le projet en détail en indiquant clairement les objectifs et les résultats escomptés (1à 2 pages minimum)

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme des nations unies pour le développement durable notamment dans le cadre de l'évaluation et le suivi de l'indicateur 6.4.2 ; Cible 6.4 ; ODD6 « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».

Indicateur 6.4.2 « Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douces disponibles renouvelables » qui se traduit par le ratio entre l'eau douce totale prélevée par tous les grands secteurs et **les ressources totales en eau douce renouvelables**, après avoir pris en compte les besoins de l'environnement en eau.

L'objectif est l'instauration des mécanismes de suivi des indicateurs de l'ODD 6, à travers :

- 1) des ateliers de formation notamment des membres du comité sectoriel de suivi des ODD selon une approche participative où seront expliqués les méthodologies et questionnaires relatifs au suivi des indicateurs et où l'organisation mise en place pour le suivi de ses indicateurs sera évaluée pour être conforté et amélioré.
- 2) renforcement du réseau d'observation de l'Agence national des ressources hydriques en vue de disposer de l'information et données nécessaires au calcul des indicateurs de l'ODD 6.

Le comité sectoriel de suivi des ODD est un comité créé au niveau du ministère des ressources en eau chargé du suivi des ODD (l'ensemble des institutions du secteur sont représentées, participent également à ses réunions les institutions d'autres secteurs concernés par la thématique ainsi que l'office national des statistiques. Le comité est présidée par le point focal ODD et des chefs de fil sont désignés au sein du comité pour la prise en charge des indicateurs selon la thématique et les compétences y afférentes.

Les institutions et organismes algériens concernés par le suivi des cibles des ODD liées à l'eau ont **mis en application**, dans le cadre des travaux du Comité sectoriel de suivi des ODD mis en place par le ministère des Ressources en eau, **les méthodologies élaborés par les experts des Organisations onusiennes**, et ce pour la définition ou le **calcul des indicateurs de l'ODD 6**.

l'Algérie a participé ainsi à l'étape de collecte des données de référence de 2016 à 2017 qui ont permis l'élaboration par l'ONU-Eau du Rapport de synthèse 2018 consacré à l'ODD 6 relatif à l'eau et à l'assainissement publié en juin 2018.

La participation à cette initiative a permis :

- de renforcer l'appropriation de ces méthodologies par les différentes parties concernées ;
- de développer une connaissance approfondie de ces indicateurs et d'identifier les lacunes et les insuffisances des méthodologies proposées en vue de leurs améliorations au cours des prochaines étapes ;
- de compléter les indicateurs nationaux par les indicateurs élaborés par les Organisations onusiennes ;
- de traiter dans le cadre des travaux du comité sectoriel, de l'actualisation de la base de données AQUA STAT de la FAO.

Or, il a été constaté que les concepts ayant conduit à la définition de certains indicateurs ne sont pas bien maîtrisés et également une insuffisance des mécanismes de production des données nécessaires, notamment une couverture en équipements de mesures.

Nous citerons en exemple, l'évaluation régulière et le suivi des fluctuations du niveau du stress hydrique en vue de la préservation et de la durabilité de la ressource en eau aux générations futures (objectif de l'ODD 6.4.2 des nations unies) sont fortement liés à deux données indispensables, qui sont :

- **Premièrement ; la ressource en eau renouvelable dénommée RER** (terme spécifique Aquastat).

Cette donnée indispensable d'après la note de calcul aquastat nécessite la compréhension et la connaissance des eaux produites à l'intérieur du pays, du flux entrant et du flux sortant du pays, de la part commune entre les eaux superficielles et souterraines, etc.

Le calcul de cette ressource par région hydrographique, tel que recommandé par la méthodologie par étape ONU ; nécessite un appui technique et une formation, d'autant plus qu'en Algérie, l'évaluation de cette ressource selon la note de calcul d'aquastat semble être méconnue.

- **Deuxièmement ; le débit minimal appelé débit écologique ;**

Ce débit doit préserver l'environnement requis pour maintenir et assurer le déroulement normal des activités biologiques et écologiques de la faune et la flore). Il est établi sur la base des conditions spécifiques de chaque milieu aquatique. Cette quantité varie d'un projet à l'autre et est déterminée en fonction des débits disponibles.

Les résultats escomptés (à court et à long termes)

Résultat 1 : l'ensemble des acteurs du ministère des ressources en eau se sont approprié l'ODD 6 et ses indicateurs.

Résultat 2 : les méthodologies de calculs des indicateurs concernant l'ODD 6 sont maîtrisées.

Résultats 3 : l'ensemble des données nécessaires au calcul des indicateurs de l'ODD 6 sont disponibles.

Résultats 4 : l'ensemble des acteurs concernés par le calcul des indicateurs de l'ODD 6 sont formés aux concepts liés aux ODD.

Résultats 5 : le stress hydrique est réduit au minimum et la ressource en eau est préservée pour les générations futures.

(b) Fournir également les informations suivantes :

-Conférences/Réunions :

Le lieu (critères de sélection de ce lieu) : _____

La durée : _____

Programme : _____

Thèmes proposés :

Débats proposés :

Langues utilisées :

Nombre approximatif de participants :

Coût des voyages des participants :

Indemnité journalière de subsistance par participant :

Conférenciers (joindre CV si possible)

Audience visée :(hommes, femmes, étudiants, jeunes filles/garçons, personnalités invitées) :

- Séminaire et cours de formation :

Matières enseignées : notions d'hydrologie, développement durable, notions potentialités en ressources en eau, changement climatiques, stress hydrique, les ODD.

Nombre approximatif de bénéficiaires : 30

Audience visée : femmes, hommes, étudiants, jeunes filles/garçons, autres) :

Membres du comité sectoriel de suivi des ODD, cadres des autres secteurs impliqués.

Programme :

1. Objectifs de développement durable ;
2. Notions en hydrologie et ressources en eau ;
3. Calcul RER
 - Notion sur les ressources en eau douces disponibles renouvelables ;
 - Les différentes méthodes d'évaluation ; maîtrise de la méthode type aquastat ;
 - La méthode recommandée spécifique à l'Algérie (Eaux souterraines et superficielles) ;
 - Exemple de calcul du cas de l'Algérie ;
 - Perspectives de développement des ressources en eau renouvelables ;
4. notions sur les dérèglements climatiques ;
5. notions sur le stress hydrique et développement durable ;
6. débit écologique, concept et méthodes de calcul.

Calcul débit écologique

- Notion et concept du débit écologique ;
- Les différentes méthodes d'évaluation ;
- La méthode recommandée spécifique à l'Algérie (Eaux souterraines et superficielles) ;
- Les ressources en eau renouvelables intérieures et extérieures avec calcul type aquastat ;
- Exemple de calcul du débit écologique et des ressources en eau renouvelables disponibles ;
- Mesures de préservation du débit écologique.

But de la formation :

Renforcer les capacités et maîtriser tous les indicateurs en relation avec l'eau, sa disponibilité et sa projection future en tenant en compte de tous les aléas d'actualité et futurs entre autres le réchauffement climatique.

Modérateurs (critères de sélection) :

Formés dans le domaine de la communication et de l'hydrologie.

- Équipements, Matériels et fournitures

Liste d'indicateurs de référence (se référer impérativement à la liste d'indicateurs de référence annexée à la lettre circulaire de la Directrice générale)

Description du matériel :

Il consiste en la fourniture et pose des équipements de mesure des différents paramètres liés à la climatologie, notamment les pluviomètres, les pluviographes et les stations

hydrométriques permettant le calcul des pluies journalières et le jaugeage des débits au niveau des oueds (rivières) et autres paramètres (évaporation ; évapotranspiration, ...) pour évaluer et actualiser les potentialités des ressources en eau en Algérie, sachant que le parc existant ne permet pas d'évaluer et actualiser les données pluviométriques et hydrologiques, et ce en raison de la vétusté et de la défaillance de ces derniers.

Nom des fournisseurs : ci-joint factures pro format

Pour l'équipement, joindre impérativement au moins deux (2) offres compétitives (factures pro forma) pour l'achat des biens, travaux et services professionnels d'un montant égal ou supérieur à 5 000 US\$.

- Bourse d'études et de perfectionnement

Matières enseignées :

Date et durée : _____

Nombre de bénéficiaires (hommes, femmes, jeunes) :

Critères de sélection des boursiers :

Objectifs :

- Consultants et Spécialistes

Mission et tâches exactes des consultants et spécialistes ou experts :

Noms (joindre impérativement les CV) :

La préparation de l'atelier de formation

Elaboration des exposés (sous PowerPoint)

Elaboration d'un support de formation pour les participants (sous Word) devant contenir le détail des communications assurées lors des exposés et destiné à être remis aux participants et non participants à l'atelier et servir ainsi d'outil d'information et de formation continue.

L'animation de l'atelier de formation

En conformité avec le programme de l'atelier qui sera convenu, animation de l'atelier

En assurant les exposés et en fournissant les réponses appropriées aux questions

Posées par les participants, en organisant et évaluant les travaux d'apprentissage pratique ;

Prise de notes des différents échanges pour leur intégration ultérieure dans le rapport de l'atelier de formation.

Le rapportage de l'atelier de formation

Rédaction du rapport provisoire de l'atelier et transmission pour amendement au plus tard dix (10) jours ouvrables après la tenue de la formation ;
Rédaction du rapport final de l'atelier sur la base des observations faites par le ministère des ressources en eau et transmission dudit rapport au plus tard les dix (10) jours suivant la notification des amendements, en une (01) copie sur papier et en version électronique.

Critères de sélection :

1. expérience en hydrologie, hydrogéologie et ou hydraulique et gestion des ressources en eau
2. Maitrisant les notions sur le développement durable et les ODD
3. Maitrisant les notions de stress hydriques
4. maitrisant les notions de changement climatiques

Durée : 10 jours

Honoraires (les honoraires ne doivent pas dépasser 30 % du montant de la demande) :

4000 USD

- Publications

Nature des publications et/ou des reproductions : _____

Coût approximatif de la production et/ou de la traduction : _____

Nombre d'exemplaires à imprimer : _____

Nom de l'éditeur ainsi que les dates prévues pour la traduction et/ou de la publication : _____

- 5. Description du budget prévisionnel :** le budget doit être établi impérativement en US\$ et par répartition budgétaire (se référer au paragraphe 3).

Séminaire et cours de Formation	2000 \$
Prise en charge de la logistique de la formation (déjeuner 20 dollars x 30 personnes)	600 \$
Location d'une salle	800 \$
Matériel pédagogique nécessaire	600 \$
	20 000 \$
Matériel et équipement	
Acquisition équipements de mesures pluvio et hydro ci-joint factures	20 000 \$
Spécialiste et consultant – hors dépenses de personnel	4000 \$
Recrutement d'expert formateurs pour 10 jours 400 USD la journée	4000 \$

(Continuer au besoin sur une feuille séparée)

Nota Bene : Les frais administratifs ne sont pas financés au titre du Programme de participation et ne devront en aucun cas être inclus dans le budget prévisionnel.

6. Activité du 40 C/5 à laquelle se rattache le projet :

N° du paragraphe du 40 C/5	GPII- AII/2005
----------------------------	----------------

7. Contribution de l'État membre ou de l'ONG au projet en US\$: /

8. Portée géographique du projet (cocher la case qui convient) :

Nationale (<i>maximum US\$ 26 000</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>
Sous régionale (<i>maximum US\$ 28 000</i>) Ce projet doit être appuyé par au moins deux États membres Joindre les deux lettres d'appui (voir modèle à l'annexe II)	<input type="checkbox"/>
Interrégionale (<i>maximum US\$ 28 000</i>) Ce projet doit être appuyé par au moins deux États membres. Joindre les deux lettres d'appui (voir modèle à l'annexe II)	<input type="checkbox"/>
Régionale (<i>maximum US\$ 38 000</i>) Ce projet doit être appuyé par au moins trois États membres Joindre les trois lettres d'appui (voir modèle à l'annexe II) À noter que ce type de projet ne concerne que les États membres et ne rentre pas dans le quota des sept demandes	<input type="checkbox"/>

9. Nom de l'organisme responsable de la mise en œuvre du projet :

Commission nationale ou ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO

Nom : Commission nationale algérienne pour l'éducation, la science et la culture

Adresse : Palais Mustapha Bacha- 6 Avenue de l'Indépendance, Alger-16000

N° de tél. : +213 23 51 50 60

Email : natcomalgerie@unesco.dz

10. Institution(s) bénéficiaire(s)

Nom : Ministère des ressources en eau

Adresse : 03 rue du Caire kouba Alger- Algérie

N° de tél. : + 213 557 58 50 24

Email : hammouchehassina@yahoo.fr

CL/4301
Annexe I – page 9

11. Pour les contributions financières, cocher la case qui convient :

Mode de paiement

- par transfert bancaire à la Commission nationale ou au ministère de tutelle. Le paiement à un tiers n'est pas autorisé.
- ou exceptionnellement, via le bureau hors Siège, mais avec l'accord de l'UNESCO. Dans ce cas, les projets approuvés seront mis en œuvre par le bureau hors Siège concerné.
- par transfert bancaire à l'ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO.

Monnaie de paiement

- dollars É.-U. euros autres _____

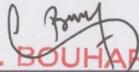
Indiquer, par email, vos coordonnées bancaires à la Section du Programme de participation et des bourses.

12. Le demandeur accepte les conditions énoncées dans la résolution 39 C/61 sur le Programme de participation, adoptée par la Conférence générale.

ALGER le 15 JUIN 2020
Date



Chargée du Secrétaire Général


N. BOUHARA

Nom, cachet, signature et titre :

(Secrétaire général de la Commission nationale pour l'UNESCO ou représentant qualifié du gouvernement⁽¹⁾ ou Organisation non gouvernementale en partenariat officiel avec l'UNESCO

⁽¹⁾ Dans les États membres où il n'existe pas de Commission nationale.

ANNEXE II
PROGRAMME DE PARTICIPATION 2020-2021
MODÈLE DE LETTRE D'APPUI

Ces lettres devront être jointes au formulaire en ligne ou, à défaut, envoyées par email à votre point focal respectif à la Section du Programme de participation et des bourses (Afrique – v.lopez@unesco.org ; Asie et Pacifique – y.negash@unesco.org ; Amérique latine et Caraïbes – b.guibert@unesco.org ; Europe – a.slojneva@unesco.org, Pays arabes et ONG – i.ibn-mokrane@unesco.org)

J'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement de :

ALGERIE

(nom du pays apportant son appui)

souhaite appuyer le projet :

Mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'indicateur ODD6.4. 2 « Niveau du stress Hydrique » Méthodologie et calcul.

(intitulé du projet)

présenté par :

Commission nationale algérienne pour l'éducation, la science et la culture

(nom du pays ou de l'ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO présentant le projet)

dans le cadre du Programme de participation pour l'exercice 2020-2021

pour les raisons suivantes :

La finalisation du présent projet permettra d'instaurer des mécanismes de suivi des indicateurs de l'ODD 6, de développer une connaissance approfondie des indicateurs et d'identifier les lacunes et les insuffisances des méthodologies proposées en vue de leurs améliorations au cours des prochaines étapes.

Lieu, date

ALGER le 15 JUIN 2020



Chargée du Secrétaire Général

Nom, signature et cachet

N. BOUHARA

(Secrétaire général de la Commission nationale)
(Délégué permanent ou représentant qualifié
du gouvernement)

Note : L'appui donné par un État membre n'a aucune incidence sur les sept demandes présentées par l'État membre lui-même.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République algérienne démocratique et populaire
اللجنة الوطنية للتربية والعلم والثقافة
Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture

Référence : Programme de participation 2020-2021

Titre du projet : Mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'indicateur ODD6.4. 2 « Niveau du stress Hydrique » Méthodologie et calcul

Budget prévisionnel

Séminaire et cours de Formation	2000 \$
• Prise en charge de la logistique de la formation (déjeuner 20 dollars x 30 personnes)	600\$
• Location d'une salle	800\$
• matériel pédagogique nécessaire	600\$
Matériel et équipement	20 000\$
Acquisition équipements de mesures pluvio et hydro ci-joint factures	20 000\$
Spécialiste et consultant – hors dépenses de personnel	4000\$
Recrutement d'expert formateurs pour 10 jours 400 USD la journée	4000\$



15 JUN 2020